



L'impact de la Convention anti-corruption de l'OCDE, 15 ans après son entrée en vigueur - Comment pérenniser son influence à l'avenir ?

Table ronde organisée sous l'égide du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption pour rendre hommage à M. Mark Pieth, qui en a exercé la présidence pendant plus de vingt ans

Mercredi 11 décembre 2013, de 14h45 à 18h00
Siège de l'OCDE, Paris, France

Veillez noter que les participants ne seront admis que sur invitation.

Pour recevoir une invitation ou obtenir de plus amples informations, veuillez prendre contact par courriel avec Mme Daisy Pelham (Daisy.Pelham@OCDE.org)

Descriptif du programme : Cette table ronde sera organisée sous l'égide du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption qui représente les 40 États Parties à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (la Convention anti-corruption de l'OCDE) pour rendre hommage à M. Mark Pieth, qui en a exercé la présidence pendant plus de deux décennies. Elle offrira aux représentants des pays membres du Groupe de travail, du secteur privé, de la société civile et de la presse, une occasion de réfléchir sur l'impact qu'a eu la Convention anti-corruption de l'OCDE, depuis son entrée en vigueur en 1999, sur les priorités mondiales de lutte contre la corruption, ainsi que sur les mesures qu'il conviendrait de prendre pour assurer la pérennité de son influence à l'avenir.

Participants à la table ronde : Les hauts responsables publics ainsi que les représentants du secteur privé, de la société civile et de la presse sont gracieusement invités à participer à cet événement. Les participants ne seront admis que sur invitation. Pour recevoir une invitation, merci de prendre contact par courriel avec Mme Daisy Pelham (Daisy.Pelham@OCDE.org), de la Division de lutte contre la corruption de l'OCDE.

Diffusion sur internet : La table ronde sera diffusée par vidéo sur le site internet de l'OCDE (à regarder sur <http://video.oecd.org>). Elle restera disponible après la conclusion de l'évènement sur le même lien. Les personnes assistant à la conférence par internet sont invitées à envoyer leurs questions aux intervenants, avant la table ronde, par email à Daisy.Pelham@oecd.org.

Ordre du jour

14h45 – 15h00	Accueil des participants
15h00 – 16h15	<p>Session 1 : ‘Bilan de la situation actuelle : l’impact de la Convention anti-corruption, 15 ans après son entrée en vigueur’</p> <p><i>Au début des années 90, le Groupe de travail sur la corruption a commencé à évaluer, pour la première fois, les risques que la corruption d’agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales pouvait représenter pour les marchés mondiaux, la bonne gouvernance et le développement économique durable. On considérait alors que la corruption transnationale faisait juste partie du cours normal des affaires. Dans de nombreux pays, les pots-de-vin versés aux agents publics étrangers étaient même déductibles fiscalement. Cette discussion aura pour objet d’examiner comment l’entrée en vigueur de la Convention anti-corruption de l’OCDE en 1999 et les prémisses de sa mise en œuvre par les États parties ont influé sur la manière dont les pouvoirs publics et les entreprises perçoivent la corruption transnationale.</i></p>
15h00 – 15h45	<p><i>Discussion</i></p> <p>Modératrice:</p> <ul style="list-style-type: none">• Stella Dawson, Correspondante en chef, Gouvernance et lutte contre la corruption, Thomson Reuters Foundation <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Eugenio Maria Curia, Ambassadeur, Ministère des Affaires étrangères d’Argentine, ancien négociateur de la Convention• Peter Eigen, Fondateur et Président du Conseil consultatif, Transparency International• Don Johnston, ancien Secrétaire général de l’OCDE, Associé fondateur, Heenan Blaikie• Mark Pieth, Président, Groupe de travail de l’OCDE sur la lutte contre la corruption
15h45 – 16h15	<p><i>Séance de questions-réponses avec le public</i></p>

<p>16h15 – 17h30</p>	<p>Session 2 : ‘La voie à suivre : comment pérenniser l’influence de la Convention au regard des priorités mondiales de lutte contre la corruption’</p> <p><i>À son entrée en vigueur, la Convention était le seul instrument international de lutte contre la corruption incriminant la corruption d’agents publics étrangers. Depuis, la panoplie des moyens d’action déployés à l’échelon international pour combattre ce fléau s’est élargie avec l’adoption d’un certain nombre d’instruments et d’initiatives parallèles et complémentaires, notamment la Convention des Nations Unies contre la corruption et le Plan d’action anti-corruption du G20. Le paysage économique mondial a également évolué, du fait de l’importance croissante des grandes économies émergentes comme la Chine, l’Inde et l’Indonésie. Dans ce contexte, comment les États Parties à la Convention anti-corruption de l’OCDE assurent-ils la pérennité de son influence au regard des priorités mondiales de lutte contre la corruption ?</i></p>
<p><i>16h15 – 17h00</i></p>	<p><i>Discussion</i></p> <p>Modératrice:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stella Dawson, Correspondante en chef, Gouvernance et lutte contre la corruption, Thomson Reuters Foundation <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fritz Heimann, Membre fondateur et consultant senior sur les conventions internationales, Transparency International • Drago Kos, Président désigné, Groupe de travail de l’OCDE sur la lutte contre la corruption • Klaus Moosmayer, Président, <i>Task Force</i> sur la Corruption, Comité consultatif économique et industriel auprès de l’OCDE (BIAC) • Pakdee Pothisiri, Commissaire, Commission Nationale de Lutte contre la Corruption, Thaïlande • S.K. Sarkar, Secrétaire, Ministère du Personnel, Inde • Maxim Travnikov, Vice-ministre, Ministère de la Justice, Fédération de Russie
<p><i>17h00 – 17h30</i></p>	<p><i>Séance de questions-réponses avec le public</i></p>
<p>17h30 – 18h00</p>	<p>Remarques finales à haut niveau du Secrétaire général de l’OCDE, M. Angel Gurría, et du Président du Groupe de travail sur la corruption, M. Mark Pieth</p>
<p>18h00 – 20h00</p>	<p>Cocktail en l’honneur de M. Mark Pieth</p>

Pour obtenir plus d’informations sur la Convention anti-corruption de l’OCDE, merci de consulter le site Internet de l’Organisation en suivant le lien www.OCDE.org/corruption.